****

**NOTE D’INFORMATION**

**Résultats CE1D - CESS 2018**

L’Administration générale de l’Enseignement vous prie de trouver ci-dessous les résultats définitifs relatifs aux épreuves externes communes certificatives conduisant à l’obtention du CE1D et du CESS de juin 2018.

**CE1D**

Les résultats suivants concernent les élèves de 2e année commune et complémentaire qui ont présenté les épreuves de juin 2018 en sciences, mathématiques, français, et langues modernes.

Pour rappel, le conseil de classe doit considérer que les élèves sont compétents dans la discipline concernée lorsque ceux-ci atteignent un score supérieur ou égal à 50 %. En cas d'échec, le conseil de classe peut néanmoins estimer que l'élève a réussi pour la discipline concernée sur la base de son dossier scolaire.

**CE1D sciences (résultats concernant 94,3 % des élèves)**

54,4 % des élèves de 2e commune et de 2e complémentaire de l’enseignement secondaire ont réussi l’épreuve. Le score moyen s’élève à 50,3 %.

En septembre 2017, le taux de réussite de l’épreuve (résultats concernant 96,4% des élèves) était de 63,3 % avec un score moyen atteint par les élèves de 54 %.

**CE1D mathématiques (résultats concernant 95,4 % des élèves)**

54 % des élèves de 2e commune et de 2e complémentaire de l’enseignement secondaire ont réussi l’épreuve. Le score moyen s’élève à 51,5 %.

En septembre 2017, le taux de réussite de l’épreuve (résultats concernant 95,1 % des élèves) était de 54,5 % avec un score moyen atteint par les élèves de 51,6 %.

**CE1D français (résultats concernant 94,5 % des élèves)**

78,8 % des élèves de 2e commune et de 2e complémentaire de l’enseignement secondaire ont réussi l’épreuve. Le score moyen s’élève à 61,2 %.

En septembre 2017, le taux de réussite de l’épreuve (résultats concernant 92,8 % des élèves) était de 80 % avec un score moyen atteint par les élèves de 63 %.

**CE1D langues modernes (résultats concernant 89,4 % des élèves)**

55,3 % des élèves de 2e commune et de 2e complémentaire de l’enseignement secondaire ont réussi l’épreuve. Le score moyen s’élève à 52,1 %.

En septembre 2017, le taux de réussite de l’épreuve (résultats concernant 93,64 % des élèves) était de 54,3 % avec un score moyen atteint par les élèves de 51,9 %.

Les taux de réussite étant liés au nombre des résultats transmis par les établissements scolaires, ces derniers diffèrent du taux d'obtention du certificat CE1D.

**CESS**

Les épreuves CESS n’évaluent qu’une partie des disciplines concernées.

Pour rappel, le conseil de classe doit considérer que les élèves maitrisent la ou les compétence(s) attendue(s) dans la discipline concernée lorsque ceux-ci atteignent un score supérieur ou égal à 50 %.

**CESS histoire**

Le CESS-HISTOIRE évaluait cette année la compétence de synthèse et était destiné aux élèves de 6e générale et de 6e technique et artistique de transition. L’administration a reçu 88,8% des résultats d’élèves.

Sur l’ensemble des résultats transmis par les établissements scolaires, 85,7 % des élèves ont réussi l’épreuve. Le score moyen s’élève à 63,4 %.

En septembre 2017, sur un taux de 92,1 % des résultats des élèves transmis par les établissements scolaires, le taux de réussite définitif était de 89,4 % avec un score moyen atteint par les élèves de 67,1 %.

**CESS français**

Le CESS-FRANÇAIS **TRANSITION** portait sur la compréhension à la lecture de textes à visée informative et la rédaction d’une réponse synthétique à une question. Il était destiné aux élèves de 6e générale et de 6e technique et artistique de transition.

À ce jour, l’Administration a reçu 90,5 % des résultats d’élèves. Sur l’ensemble des résultats transmis par les établissements scolaires, 90,1 % des élèves ont réussi l’épreuve. Le score moyen s’élève à 69,8 %.

En octobre 2017, sur un taux de 89,9 % des résultats des élèves transmis par les établissements scolaires, le taux de réussite définitif était de 92,9 % avec un score moyen atteint par les élèves de 72,1 %.

Le CESS-FRANÇAIS **QUALIFICATION** portait également sur la compréhension à la lecture de textes à visée informative et la rédaction d’une réponse synthétique à une question. Il était destiné aux élèves de 6e technique et artistique de qualification et de 7e professionnelle.

A ce jour, les écoles ont communiqué 76,0 % des résultats à l’Administration. Sur l’ensemble des résultats transmis par les établissements scolaires, 76,2 % des élèves ont réussi l’épreuve. Le score moyen s’élève à 60 %.

En septembre 2017, sur un taux de 83,9 % des résultats des élèves transmis par les établissements scolaires, le taux de réussite définitif était de 81,6 % avec un score moyen atteint par les élèves de 62,8 %.

Les taux de réussite étant liés au nombre des résultats transmis par les établissements scolaires, ces derniers diffèrent du taux d'obtention du certificat CESS.

**Contacts**

Service Communication et Relations publiques

Courriel : age.presse@cfwb.be

Tél. : 02 690 80 31

Plus d’informations sur le CE1D ou le CESS :

[www.enseignement.be/ce1d](http://www.enseignement.be/ce1d)

[www.enseignement.be/cess](http://www.enseignement.be/cess)